

# **Études sur le Tableau Naturel de Louis-Claude de Saint-Martin**

**par un S.I.**

***Eon et le Martinisme\****

**Introduction**

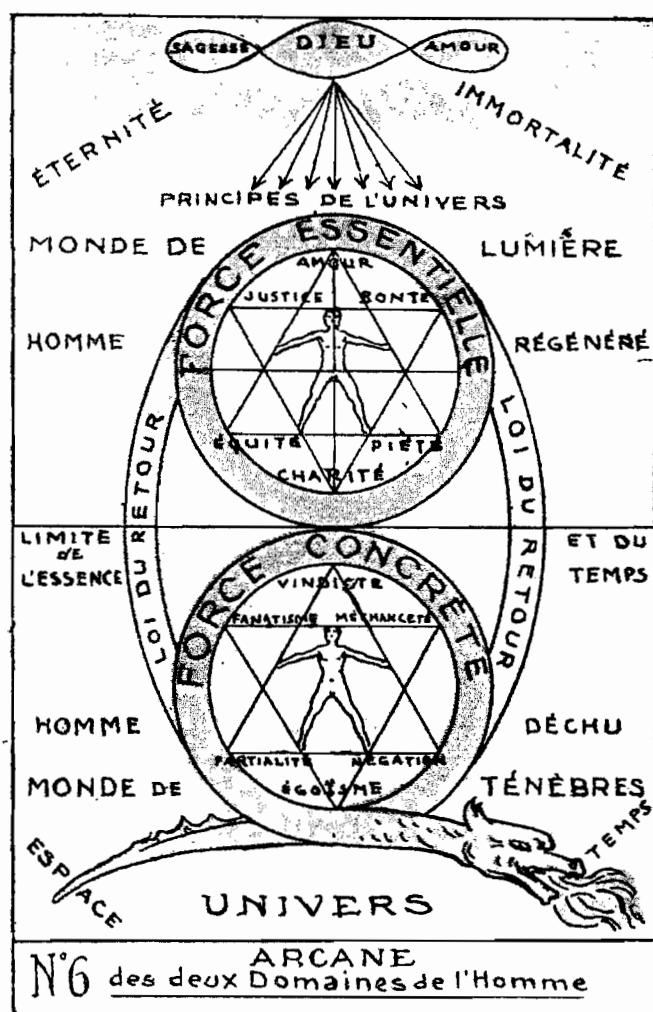
**de**

**Robert Amadou**

\* Depuis le n°27

EON — JANVIER-FÉVRIER 1925

PLANCHE II.



# ETUDE sur le TABLEAU NATUREL de Louis-Claude de Saint-Martin

(Suite)

---

## CHAPITRE VI

### THÉORÈME I

Ce serait ici le lieu de jeter du jour sur le premier crime de l'homme. Nous pourrions même remarquer à ce sujet que l'homme n'apporte au monde que des regrets et non pas des remords; encore ces regrehs sont-ils ignorés du plus grand nombre, parce qu'on ne peut avoir de la douleur que pour les maux qu'on connaît, parce qu'on ne peut connaître et sentir les maux premiers qu'avec beaucoup de travaux, et que la plupart des hommes n'en font aucun. Voilà ce qui rend la vérité de ce crime si incertaine à leurs yeux, tandis que ses effets sont si manifestes.

### TU. II

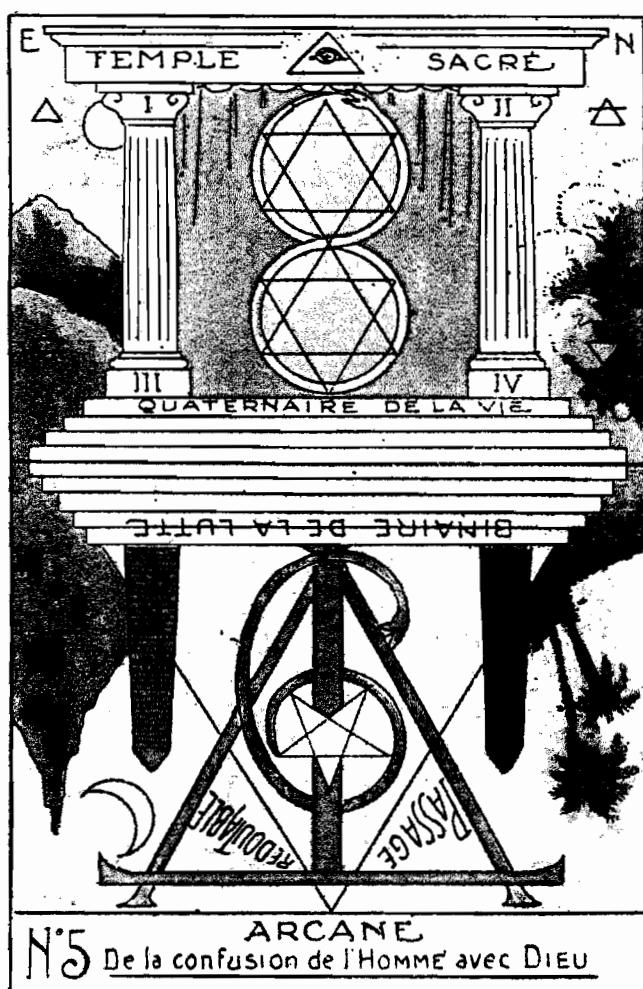
Nous pouvons croire que le crime de l'Homme fut d'avoir abusé de la connaissance qu'il avait de l'union du principe de l'Univers avec l'Univers. Nous ne pouvons douter même, que la privation de cette connaissance, ne soit la vraie peine de son crime, puisque nous subissons tous cette irrévocable punition, par l'ignorance où nous sommes sur les liens qui attachent notre être intellectuel à la matière.

605  
E

90

EON — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1923

PLANCHE II.



## TH. III

La preuve manifeste que cette connaissance ne peut nous être parfaitement rendue pendant notre séjour sur la Terre, c'est que n'étant dans ce bas Monde, que pour subir la privation de la Lumière que nous avons laissé échapper, si nous pouvions y recouvrer pleinement cette lumière, nous ne serions plus en privation et par conséquent nous ne serions plus dans ce bas monde.

## TH. IV

En ne considérant la lumière élémentaire que dans ses effets relatifs aux trois règnes terrestres, nous remarquerons que les minéraux étant enfouis dans la terre sont totalement privés de cette lumière; que les végétaux n'en sont point privés, mais qu'ils la reçoivent sans la voir et sans en jouir (1); que les animaux la voient et en jouissent, mais qu'ils ne peuvent ni la contempler ni pénétrer dans la connaissance de ses lois; enfin, que ce dernier privilège est réservé à l'homme seul ou à tout Etre doué comme lui des facultés de l'intelligence.

## TH. V

C'est là où nous apprendrons à reconnaître tout ce qui nous manqué pour posséder la lumière intellectuelle; il y a des Etres intelligents qui sont totalement séparés de cette lumière, il y en a qui n'en sont point séparés, mais qui ne participent à ces effets qu'extérieurement; il y en a qui en reçoivent intérieurement les rayons, mais qui sont dans une ignorance absolue des voies par lesquelles elle se propage; il n'y a donc que ceux qui sont admis à son conseil, ou à la science même de celui d'où tout descend, qui puisse recouvrer cette con-

---

(1) Ici nous ne considérons pas la chose au point de vue de l'héliotropisme.

naissance primitive parce que ce n'est que là qu'ils peuvent à la fois recevoir la lumière, la voir, en jouir et la comprendre, enfin c'est là où se déplient avec une efficacité supérieure tous les pouvoirs du grand quaternaire parce que dans cette classe suprême résident tous les types des quatre points cardinaux du monde élémentaire.

#### TH. VI

L'homme n'a point su conserver cette sublime jouissance qui fut jadis son apanage, il a voulu transposer l'ordre de ces quatre points fondamentaux de toute lumière et de toute vérité. Or, les transposer, c'est les confondre, et les confondre, c'est les perdre et s'en priver.

C'est pour cela que l'homme est aujourd'hui ravalé dans les classes inférieures, où non seulement il ne connaît plus cette lumière intellectuelle qui, malgré tous nos crimes, conserve éternellement sa splendeur, mais encore où il a peine à l'apercevoir quelquefois, et où il devient souvent pour elle ce que sont les minéraux par rapport à la lumière élémentaire.

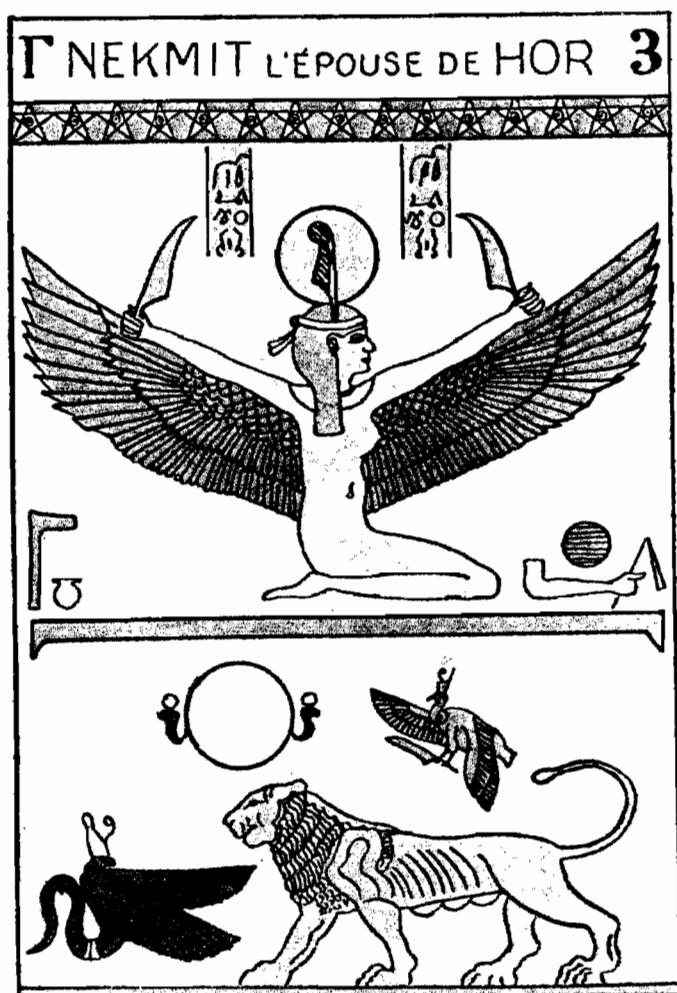
#### TH. VII

C'est cependant au milieu de cette privation que les hommes imprudents se laissent aller à concevoir les idées si hasardées sur leur nature, à bâtir des systèmes aveugles sur les liens qui nous retiennent en esclavage; à nous persuader même que par le suicide nous pouvons parvenir à les briser.

Si Dieu seul connaît les chaînes qui lient notre Etre intellectuel avec la région temporelle, lui seul sans doute à la puissance d'en opérer la rupture. Mais ne craignons point de dire qu'il n'en a pas la volonté, attendu qu'il agirait alors contre sa justice.

EON — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1923

PLANCHE III.



## TH. VIII

L'homme pouvant se souiller de plusieurs crimes pendant sa vie et s'identifier avec une multitude d'objets contraires à son être, doit, après la mort, éprouver successivement toutes les impressions relatives à ces objets; il doit se nourrir encore des affections et des goûts qui lui ont paru les plus innocents pendant sa vie, mais qui, n'ayant point à lui offrir un but solide et vrai, laissent son Etre dans l'inaction et le néant.

## TH. IX

D'après les principes précédents nous pouvons déjà reconnaître la sagesse et la bonté de l'Etre divin dont tous les décrets portent le caractère de l'amour. Il ne commande aux hommes que ce qui peut les rapprocher de lui; il ne leur défend que ce qui les en éloigne, et si toutes les lois de la Nature et de la Raison proscriivent le suicide, c'est qu'il trompe l'homme, au lieu de le rendre plus heureux.

## TH. X.

Cette sagesse et cette bonté se manifestent également par la naissance de l'homme à la vie terrestre; puisque c'est le mettre à portée de soulager, par ses combats et ses efforts une partie des maux que le premier crime a occasionnés sur la terre, puisque c'est lui confier le secret et l'œuvre de la divinité même que de l'admettre à pouvoir concourir dans sa sphère particulière à la réparation des désordres de l'espèce humaine.

## TH. XI

L'homme en s'unissant par une suite de la corruption de sa volonté aux choses mixtes de la région apparente et rela-

tive s'est assujetti à l'action des différents *principes* qui la constituent, et à celle des différents agents préposés pour les soutenir, et pour présider à la défense de leurs lois, et ces choses mixtes ne produisant pas leur assemblage que des phénomènes temporels lents et successifs, il en résulte que le temps est le principal instrument des souffrances de l'homme, et le puissant obstacle qui le tient éloigné de son Principe. (Le temps est le venin qui le ronge tandis que c'était lui qui devait purifier et dissoudre le temps.)

### Th. XII

En effet le temps n'est que l'intervalle entre deux actions, ce n'est qu'une contraction, qu'une suspension dans l'action des facultés d'un Etre aussi, chaque année, chaque mois, chaque semaine, chaque jour, chaque heure, chaque moment, le principe supérieur ôte et rend les puissances aux Êtres, et c'est cette alternative qui forme le temps. Je puis ajouter, en passant, que l'étendue éprouve également cette alternative, qu'elle est soumise aux mêmes progressions que le temps, ce qui fait que le temps et l'espace sont proportionnels.

### Th. XIII

On ne peut douter que la véritable action de l'homme n'était pas faite pour être assujettie à la région sensible. Puisque la lumière fait des progrès pour se communiquer à lui à mesure que l'action sensible l'abandonne et qu'il s'en dépouille et puisque bien qu'il doive attendre tout de ses sens, il n'a rien que quand, ils sont calmes et dans une espèce de néant pour son intelligence.

Car ce serait une erreur de le juger subordonné ou sensible parce que son esprit suit comme un aimant la croissance et la dégradation du corps.

EON — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1923

PLANCHE IV.



## TH. XIV

Cela peut être vrai dans l'enfance, où chaque homme devant subir les premiers effets de sa dégradation, présente l'exemple d'un asservissement total à l'action des Etres temporels.

Mais de ce que le sensible peut nuire à l'intellectuel et en suspendre l'activité, il ne faudrait pas en conclure que les facultés intellectuelles de l'homme soient le fruit de ses sens et la production des principes matériels qui agissent en lui

## TH. XV.

Si les lois des êtres sans qu'ils manifestent toutes leurs facultés, sans se confondre avec aucune substance hétérogène, si tous les Etres physiques suivent exactement ces lois, chacun selon leur classe quand ils ne sont point gênés dans leurs actes, pourquoi l'homme serait-il seul privé de ce pouvoir ?

## TH. XVI

En apercevant tant de beauté dans les productions des Etres physiques, dont la loi n'a point été dérangée, nous pouvons donc nous former une idée des merveilles que l'homme ferait éclore en lui s'il suivait la loi de sa vraie nature, et qu'à l'image de la main qui l'a formé il tâcha, dans toutes les circonstances de sa vie, d'être plus grand que ce qu'il fait, son Etre intellectuel arriverait au dernier terme de sa carrière temporelle, avec la même pureté qu'il avait en en commençant le cours. On le verrait dans la vieillesse unir les fruits de l'expérience avec l'innocence de son premier âge.

## TH. XVII

On peut dire que si la plupart des hommes sont tant éloï-

gnés d'un pareil calme au moment de cette importante séparation, c'est qu'ils n'ont pas été pendant leur vie assez ingénieux, ni assez fiers pour apercevoir leur grandeur et pour la conserver, en sorte que s'étant confondu avec les choses mixtes et temporelles ils croient qu'ils vont cesser d'être quand celles-ci viennent à les abandonner.

### TH. XVIII

Le nombre des temps que l'homme doit subir pour accomplir son œuvre est proportionné au nombre des degrés, au-dessous desquels il est descendu, car plus le point d'où une forme tombe est élevé, plus il lui faut de temps et d'efforts pour y remonter.

### TH. XIX

L'action du temps sur l'homme est proportionnée à la grandeur des vertus inhéritées aux degrés qu'il doit parcourir, parce que plus elles sont puissantes et nécessaires à l'homme, plus la privation doit être longue, pénible et douloreuse pour lui. C'est là ce qui rend son état si cruel et si affligeant, car si ces degrés sont l'expression et la force des vertus divines, s'ils sont animés des rayons de la vie même, s'ils portent en eux un feu primitif et si nécessaire à l'existence de tous les êtres, il suit que l'homme étant séparé, sa privation est entière et absolue.

### TH. XX

Quand l'homme serait assez heureux pour se former, pendant son séjour sur la terre un ensemble de lumières et de connaissances, qui embrassa une sorte d'unité, il ne pourrait encore se flatter d'avoir le complément des véritables joysances puisqu'elles sont supérieures à l'ordre terrestre, il

EON — JUILLET 1923

PLANCHE IV.



n'aurait que l'esquisse et la représentation de ces vraies lumières, puisqu'ici tout étant relatif, il n'y peut pour ainsi dire posséder rien de réel et de vraiment fixe.

#### TH. XXI

Tout se réunit pour prouver à l'homme qu'après avoir parcouru laborieusement cette surface, il faut qu'il atteigne à des degrés plus fixes et plus positifs, et qui aient plus d'analogie avec les vérités simples et fondamentales dont le germe est dans sa nature; enfin, il faut à la mort, qu'il réalise la connaissance des objets dont il n'a pu apercevoir ici que l'apparence.

#### TH. XXII

Cependant il est inévitable pour l'homme qu'il subisse des suspensions, en parcourant les nouveaux degrés de sa réhabilitation puisqu'ils ne sont que la continuation de cette barrière terrible qui le sépare de la grande lumière, et que la terre n'est que le premier de tous les degrés. Or, s'il y a un espace entre la prison de l'homme et son lieu natal, il est indispensable qu'il le parcourt et qu'il en éprouve successivement toutes les actions.

#### TH. XXIII

L'homme ne peut parcourir les régions fixes et réelles de purification, sans acquérir une existence plus active, plus étendue, plus libre; c'est-à-dire sans *respirer un air plus pur* et découvrir un *horizon* plus vaste, à mesure qu'il approche du sommet désiré, comme nous voyons que plus les principes des corps se simplifient, plus ils acquièrent de vertus.

#### TH. XXIV

Comme les vérités fixes et réelles que l'homme peut atteindre à la mort tiennent à l'ordre intellectuel, qui est le seul

vrai, il n'est pas étonnant que tant que nous sommes ensevelis dans notre matière, qui est relative et apparente, nous ne nous apercevions pas toujours de ces travaux des autres hommes, déjà séparés de leur corps quoique la seule lumière de l'intelligence nous en démontre évidemment la nécessité.

## Th. XXV

C'est là ce qui rend nos jugements si incertains sur le sort des hommes après la séparation de leur être intellectuel d'avec leur corps; puisque nous ne pourrions justifier de pareils jugements qu'en les appuyant sur une base fixe et déterminée, et que nous n'en possédons que d'apparentes et relatives.

## Th. XXVI

Tout ce que nous pouvons donc nous permettre, sur des objets de cette importance, c'est de tirer quelques inductions d'après de fidèles observations sur la loi des corps.

## Th. XXVII

Et pour donner plus de poids à ces vérités, je dirai qu'à la mort les Criminels restent sous leur propre justice, que les Sages sont sous la justice de Dieu, que les *Réconciliés* sont sous sa miséricorde.

## Th. XXVIII

Mais ce qui ne nous permet pas de prononcer sur la mesure selon laquelle s'opèrent ces différents actes, ou ces différents nombres de temps, c'est que la justice n'agit pas seule et qu'il y a d'autres *Vertus* qui, se combinant avec elles, ne cessent d'en diriger l'action vers le plus grand bien des êtres, qui est le retour à la lumière.

EON — JUILLET 1923

PLANCHE II.

